

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2025_188

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MAESTRO AVEC L'EDUCATION
NATIONALE POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DE LA VILLE**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept novembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le 1^{er} Adjoint au maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Pierre GUILLET, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Véronique FABIEN-SOULE à Jean-Baptiste GODILLON, Emmanuel LOEVENBRUCK à Laurence GNEMMI, Véronique LIGNIER à Cécile DELAUNAY, Arménio SANTOS à Dominique BAUD, Jean-Manuel PARANHOS à Christelle HANNEBELLE, Sophie LEFEBURE à Virginie MINART-GIVERNE, Arnaud BEAUVOIR à Pascale PATAT, Béatrice BELLINI à Yves ENGLER

Absents :

Nathalie MOULIN

Secrétaire :

Laurent MALOCHET

Les 30 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHESE

Dans le cadre de sa politique d'inclusion, mise en œuvre depuis plusieurs années, la Ville de Chatou propose des actions adaptées aux jeunes Catoviens en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, de la même manière qu'aux autres élèves.

Cette démarche se traduit notamment par l'acquisition de maestros, dans l'objectif de rendre la musique accessible à tous. Le maestro, conçu par Karinn Helbert, rare concertiste jouant du Cristal Bascher, est un outil sensoriel qui permet, de façon ludique, intuitive et sans écran, de découvrir la musique et d'en partager les émotions et les bienfaits. Il offre aux professionnels accompagnant des enfants ou des personnes en situation de fragilité la possibilité d'exploiter les effets positifs de la musique active. Les équipes pédagogiques de la Ville s'approprient ce dispositif et explorent ses applications concrètes, tandis que Chatou, en tant que ville pilote, contribue également à son développement.

Dans ce cadre, les établissements scolaires publics de la Ville peuvent bénéficier de l'utilisation de ces instruments pour concevoir des activités musicales destinées à leurs élèves.

La commune de Chatou met à disposition de l'Éducation Nationale, à titre gracieux, dix maestros. Cette mise à disposition est précaire et révoicable.

La dotation vise à équiper les établissements scolaires publics de la Ville, l'Éducation Nationale étant responsable de la répartition du matériel en fonction des projets pédagogiques et dans le cadre d'une mutualisation avec les équipes périscolaires de la Ville.

La présente convention a pour objet de définir clairement les responsabilités de chacune des parties concernant la mise à disposition et l'utilisation de ce matériel.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission Éducation, Restauration municipale et Sport du 7 octobre 2025,

Considérant l'intérêt pour la Ville de faire bénéficier de cet instrument aux écoliers des établissements scolaires publics de la Ville,

Considérant la nécessité, pour la mise en œuvre du prêt de signer une convention,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la convention de partenariat dans le cadre de la mise à disposition de 10 maestros à l'Éducation Nationale,

- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et ses avenants ultérieurs.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 01/12/2025